

## BULLETIN D'ADHESION

A remettre au trésorier du Snes de votre établissement ou à retourner à **Section académique du SNES-FSU  
264, Boulevard de la Madeleine, 06000 Nice /04-97-11-81-53/ s3nic@snes.edu**

<b>Identifiant SNES-FSU</b> (si vous étiez déjà adhérent)	<b>Sexe</b>	<b>Masc</b>	<b>Fém</b>	<b>date de naissance</b>	<b>2025 / 2026</b>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> . . / . . / . . . .	<input type="checkbox"/> AED / AESH <input type="checkbox"/>	
<b>Nom</b> (utilisez le nom connu du rectorat)		<b>Nom patronymique</b> (de naissance)			
<b>Prénom</b>					
<b>N° et voie</b> (rue bd ...)					
<b>Résidence bâtiment escalier...</b>		<b>Boite postale, lieu-dit, ville (pays étrangers)</b>			
<b>Code postal</b>	<b>Ville ou pays étranger</b>				
<b>Téléphone fixe</b>	<b>Téléphone portable</b>				
<b>Adresse électronique</b>	<input type="text"/>				
<b>Etablissement d'exercice :</b>	<input type="text"/> Code				
<b>Nom et ville</b>					

J'accepte de fournir au Snes et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au Snes de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès via les informations fournies aux élus du SNES par l'administration à l'occasion des commissions paritaires et les autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Voir notre charte RGPD sur [www.snes.edu/RGPD.html](http://www.snes.edu/RGPD.html).

Cette autorisation est révocable par moi-même en m'adressant au SNES 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

**Mode de paiement :** cocher l'un des trois modes proposés.

25,00 €

**1- Prélèvements reconductibles en 6 fois** pour les cotisations parvenues à la section académique avant fin février.

4 prélèvements reconductibles en 2018 pour les cotisations parvenues à la section académique avant fin février.  
4 prélèvements pour celles parvenues après, voire encore moins pour les adhésions tardives, le dernier prélèvement devant intervenir au plus tard en août.  
 Ils seront reconduits les années suivantes aux mêmes dates. Je serai informé de leur montant et de leurs échéances en début d'année scolaire. Je pourrai alors dénoncer cette reconduction ou modifier le montant et le mode de paiement.

**2- Prélèvements non reconductibles en 6 fois.** (Mêmes règles liées à la date de réception que pour les prélèvements reconductibles, valables uniquement pour l'année scolaire en cours.)

**□ 3- Chèque joint à l'ordre du SNES-FSU.**

Date \_\_\_\_\_

## Signature

## MANDAT

*En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.*

**SEPA**  
Single Euro Payments Area

*Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de dépôt de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.*

Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précisage

### Pour le compte de :

**SNES  
46, avenue d'Ivry  
75647 PARIS Cedex 13**

Ref : COTISATION SNES

Paiement :  récurrent ou  unique

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion

**Ne rien inscrire sous ce trait**

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : FR 59 ZZZ 131547



## SNES-FSU DE NICE

### Permanences

Tél. : 04 97 11 81 53

Mail : [s3nic@snes.edu](mailto:s3nic@snes.edu)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de  
14h à 17h30

264 bd de la Madeleine 06000 Nice



Défendre l'école et la faire évoluer, vous informer et vous conseiller dans toutes les difficultés administratives que vous pourriez rencontrer, et développer les liens de pensée et d'action avec la société et le monde, le SNES peut cultiver ces trois ambitions parce qu'il réunit des adhérents nombreux, impliqués dans leur métier, désireux de mieux l'exercer et conscients de leur responsabilité. Sans vous pas de SNES. Pas d'énergie, pas d'idées nouvelles et ... pas de moyens. **Votre apport, avec celui des 58 000 adhérents du SNES, est le garant de notre liberté.**

Nous vous invitons à **compléter le bulletin pré-imprimé ci-joint**. Si besoin, corrigez les éléments administratifs (corps, grade, échelon, affectations) ou personnels (adresses postale et électronique, téléphone).

**Pour les actifs**, ce bulletin est à remettre au trésorier de votre section d'établissement, accompagné du mode de paiement (si chèque, à l'ordre du SNES), ou à renvoyer à la section académique (en l'absence de section d'établissement).

**Pour les retraités**, envoyez ce bulletin et votre cotisation (si chèque, à l'ordre du SNES) au trésorier départemental de la section « Retraités » dont l'adresse se situe sur votre bulletin d'adhésion.

Le règlement de la cotisation peut se faire par chèque(s) à l'ordre du SNES, par prélèvement, ou encore par carte bancaire (procédure intégralement dématérialisée sur le site national) : [www.snes.edu](http://www.snes.edu).

Les permanences trésorerie-syndicalisation seront publiées dans le Nice-SNES qui vous parviendra après la rentrée. Vous pouvez téléphoner ou écrire à la section académique pour toute demande de renseignements :

Téléphone : 04 97 11 81 56

Mail : [tresorerie@nice.snes.edu](mailto:tresorerie@nice.snes.edu)

Bruno Deroch,

Trésorier académique

### A vos côtés, pour gagner ! Adhérez et réadhérez au SNES-FSU !

La cotisation syndicale donne droit à un crédit d'impôt à hauteur de 66% de votre cotisation, même si vous n'êtes pas imposable.



Pour tout renseignement : [s3nic@snes.edu](mailto:s3nic@snes.edu) ou au 04 97 11 81 53